



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/45/950  
6 février 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-cinquième session  
Point 34 de l'ordre du jour

**POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN**

Note verbale datée du 5 janvier 1991, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Botswana auprès de l'Organisation  
des Nations Unies\*

Le Représentant permanent de la République du Botswana auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint pour information le texte d'un communiqué de presse publié par le Gouvernement de la République du Botswana à la suite du discours prononcé par le Président De Klerk le 1er février 1991, à l'occasion de l'ouverture de la session du Parlement sud-africain (voir annexe).

Le Représentant permanent souhaiterait que ce communiqué de presse soit publié comme document de l'Assemblée générale au titre du point 34 de l'ordre du jour.

---

\* La présente note verbale remplace la note NV/91/6 datée du 5 février 1991.

20  
21

ANNEXE

Communiqué de presse publié par le Gouvernement du Botswana  
le 4 février 1991

Le Gouvernement du Botswana a étudié avec attention le discours annuel prononcé par le Président De Klerk le 1er février, à l'occasion de l'ouverture de la session du Parlement sud-africain.

Certains éléments de ce discours sont positifs, d'autres ne le sont guère ou pas du tout.

Pour ce qui est des points positifs, le Gouvernement se félicite de l'intention du Gouvernement sud-africain de soumettre au Parlement des textes visant à abroger le Group Areas Act (loi sur l'habitat séparé), les Land Acts (lois sur la terre) de 1913 et 1936, le Development of Black Communities Act (loi sur le développement des communautés noires) de 1984 et le Population Registration Act (loi sur les catégories de population).

En revanche, dans d'autres domaines, le discours n'annonce guère de progrès par rapport à la politique antérieure du Gouvernement sud-africain. Ainsi, des notions telles que les droits des communautés y sont mises en relief mais la question de la violence et celle de la libération des prisonniers politiques sont passées sous silence.

Dans l'ensemble, le Gouvernement du Botswana estime toutefois encourageant le fait que M. De Klerk demeure résolu à continuer de mener l'Afrique du Sud dans la voie des réformes et de l'abolition complète de l'apartheid.

Nous attendons avec intérêt la publication du "Manifeste pour la nouvelle Afrique du Sud" dont on dit qu'il définira des valeurs communes à tous les Sud-Africains. Le Botswana engage vivement le Gouvernement sud-africain à accélérer le rythme des réformes.

-----